

Procès Verbal de la réunion du Comité Directeur du 1^{er} novembre 2015

Présents :

LE BORGNE Lucile, AUBRE Philippe, BLEUZEN Xavier, MALARD Jean François, NARCE Franck, VOLTZENLUGEL Michel, SAMBOURG Philippe, MANDIN Thierry

Excusés:

GOUDY Claude, GUEDON Jean, DEBROUVER Michel, MICHOU-DODARD Flora, COTTEN Marie Françoise

Invité DTN :

Fabien SAVREUX

1. Préparation de l'AG FFRS et du CRH du 28/29 novembre – Propositions d'aménagements du règlement sportif.

Voir pièce jointe en annexe

2. Commission arbitrage

2.1. Désignations.

Depuis le début de la saison, Michel Voltzenlugel travaille avec Daniel Charollais pour les désignations en N1, N2 et CDF. Tâche difficile car il y a peu d'arbitres 5^{ème} degré (N1) et 4^{ème} degré (N2). Il faut tenir compte de leurs disponibilités. Ils essaient que le même arbitre n'arbitre pas 2 journées consécutives la même équipe, mais quand il y a des remplacements à effectuer, ce principe ne peut pas toujours être respecté. Ils essaient aussi que tous les arbitres arbitrent aussi toutes les équipes et d'éviter qu'un même arbitre n'arbitre plus de 3 fois la même équipe lors des matchs aller. Ensuite les désignations sont expédiées aux arbitres et aux clubs par le service compétitions FFRS.

Il a été rappelé que les désignations ne seront pas modifiées suite à des demandes de clubs, mais seulement suite à des indisponibilités ou à des décisions de la CNA.

1.2. Supervisions.

Philippe Aubre et Jean Guédon continuent le travail de visionnage des matchs de N1 Elite sur Dartfish, puis ils réalisent un montage vidéo de supervision de chaque match. Dans ces supervisions, ils repèrent pour chaque match de 5 à 10 situations bien arbitrées comme des situations mal arbitrées et écrivent pour chacune d'elle un commentaire écrit et un commentaire audio, puis un commentaire bilan du match. C'est un travail fastidieux qui est réalisé dans la semaine après chaque journée de championnat. Nous remercions vivement Philippe et Jean pour ce travail.

La réalisation de ces supervisions est un outil formidable, dont l'objectif est la formation continue des arbitres, l'amélioration et l'uniformisation de l'arbitrage.

Ils regrettent que tous les arbitres 5^{ème} et 4^{ème} degré ne s'emparent pas de cet outil. Ces supervisions sont accessibles à tous les arbitres 5^{ème} et 4^{ème} degré, par identifiant et mot de passe qui leur a été communiqué.

Un rappel sera fait à tous les arbitres 5^{ème} degré,

leur demandant pour certains de visionner les supervisions du match qu'ils ont arbitré et de confirmer qu'ils ont regardé cette supervision. Pour d'autres qui répondent par mail ou téléphone, il leur sera demandé de répondre directement sur Dartfish, car sinon cela ne permet de partager avec à leurs collègues leurs commentaires des supervisions. La majorité des arbitres utilisent cet outil pour au moins le match qu'ils ont arbitré, ils seront sollicités pour visionner et commenter les supervisions de leurs collègues.

L'attribution d'une note par match a été envisagée, mais n'a pas été retenue pour l'instant. Ce point d'évaluation et de classification des arbitres 5^{ème} degré avait déjà été évoqué par les arbitres lors d'un séminaire il y a 2 ans et ils avaient commencé un travail sur ce sujet, mais il est resté en l'état.

Philippe Aubre a aussi fait un point sur le début de saison, il constate que depuis la coupure de la fin de la saison dernière, les arbitres ont du mal à se remettre dans le coup, que l'écart se creuse entre le niveau des arbitres et celui des clubs, un manque de motivation des arbitres internationaux, un manque de relationnel entre les joueurs et les arbitres qui restent trop focalisés sur les fautes.

Il a été décidé de prendre contact avec des arbitres professionnels d'autres sports de salle, comme le basket et le hand, pour essayer de faire intervenir un de ces arbitres sur le thème « l'attitude et la posture de l'arbitre », intervention qui pourrait être programmée lors du prochain séminaire national des arbitres 5^{ème} degré.

2.3. Formation, accompagnement et suivi des nouveaux arbitres 4^{ème} degré et d'arbitres 3^{ème} degré stagiaire 4.

L'an dernier une formation continue des arbitres 3^{ème} degré a été initiée, soit dans les régions par des formations de proximité, soit lors des finales jeunes.

Cette saison la vitesse supérieure a été enclenchée. Pratiquement à chaque fois que possible en tenant compte de l'éloignement et de la disponibilité d'arbitres formateurs, un de ces arbitres a été désigné, soit en plus sur les rencontres N1 + N2 (17 formations jusqu'à fin janvier) le formateur n'arbitrant pas, soit en plus sur des rencontres de N2 (15 formations jusqu'à fin janvier) le formateur arbitrant avec le stagiaire.

Le livret de suivi et le rapport de formation ont été retravaillés pour essayer de les rendre plus efficaces.

Un budget a aussi été débloqué pour prendre en charge des indemnités formation pour le formateur et le stagiaire et les frais de déplacement supplémentaire d'un arbitre « en plus ».

Cela devrait se poursuivre lors des matchs retour, et en intégrant des nouveaux arbitres 3^{ème} degré.

La formation lors des finales jeunes sera aussi poursuivie.

2.4. Formation initiale, accompagnement et suivi des arbitres 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré dans les régions.

Depuis quelques années, la formation initiale a été confiée aux régions et dans le but de l'uniformiser des outils de formation ont été réalisés.

Maintenant il faut poursuivre ce travail dans les régions et aller vers l'accompagnement et le perfectionnement de ces nouveaux arbitres. Le comité a évoqué cette nouvelle direction dans la formation et va y travailler, avec des arbitres qui seraient intéressés par ce projet, dans les semaines qui viennent pour essayer qu'elle soit mise en place dans les régions avec l'aide du comité.

Pour l'instant 2 pistes ont été évoquées :

- un suivi et un accompagnement de ces arbitres dans les régions, les modalités restent à définir
- la création d'outils vidéos de formation à partir de vidéos de bonne qualité, en général des compétitions européennes ou mondiales ou de matchs télévisés dans certains pays. Il a été envisagé de demander aux arbitres 5^{ème} degré de faire des repérages sur ces vidéos que plusieurs d'entre eux regardent régulièrement, puis le comité se chargerait des divers montages des séquences.

3. Réorganisation de la DTN rink hockey.

Thierry Cadet n'est plus affecté sur des missions spécifiques « rink hockey », il est sur des missions fédérales transversales. Il ne reste donc plus que 2 cadres techniques Stéphane Hérim et Fabien Savreux. Leurs missions ont donc été redéfinies.

Stéphane HERIN : équipes de France senior féminine et U20, détection U15, voire U17 et jeunes féminines, service comptabilité, service formation FFRS (BEF, CQP,...), matériel des EDF.

Fabien SAVREUX : équipes de France senior homme, U17 et U23, suivi des SHN, Dartfish (mise en ligne des highlights, relations avec le prestataire, aide aux clubs et arbitres si nécessaire), formation des arbitres, relations avec les élus du comité.

Les questions suivantes ont été évoquées et restent à définir par la DTN, période des vacances de février : mise en place d'un stage de détection dans les régions pour les jeunes féminines, suppression du stage de détection U17 dans les régions qui serait remplacé par un suivi des joueurs qui sont déjà repérés par la DTN tout au long de l'année, par des échanges permanents entre la DTN et son entraîneur de club et voire des relations avec les entraîneurs des équipes régionales U17. Le stage national, vacances de Pâques, sera maintenu.

Un sondage va être fait rapidement auprès des comités régionaux pour connaître leurs effectifs en féminines U13, U15, U17 et U20. Les résultats seront communiqués à la DTN pour qu'elle puisse décider des projets de formation des jeunes joueuses féminines.

Il a aussi été discuté du « All Star Game », programmé depuis quelques années lors du championnat de France des régions U15, dont les objectifs étaient de réaliser une opération de promotion dans la région concernée, de permettre aux joueurs des équipes de l'ensemble des régions de voir évoluer l'équipe de France et de servir de match de préparation pour l'équipe de France qui prépare à cette époque soit la coupe latine, soit le tournoi des nations.

En 2016, il s'agit de la coupe latine U23 et la majorité des joueurs de l'EDF U23 sera en compétition U20 ce weekend là. Seule l'EDF senior pourrait être disponible pour le « All Star Game », mais outre le budget à trouver pour un stage, sans compter les difficultés à réunir une équipe de joueurs « étrangers » que les clubs ont de plus en plus de mal à libérer, programmer un stage EDF senior à cette époque ne semble pas judicieux, la compétition étant prévue en juillet.

Il a donc été décidé que ce match de gala « All Star Game », plus ou moins déjà prévu à Gujan Mestras, ne serait pas mis en place en 2016, d'autant plus que les 2 autres sites retenus pour les U17 et U20 seraient Cestas et Mérignac, ce qui pose aussi des problèmes de déplacement des équipes U17 et U20 pour aller assister à ce match.

4. Bilan financier et budget prévisionnel.

Le trésorier, Philippe Sambourg, a présenté le bilan financier de l'exercice 2014-15 ainsi que le budget prévisionnel 2015-16. Ils ont été adoptés et seront présentés au vote des clubs lors de l'AG. Suite à la décision votée lors de l'AG 2014, les tarifs des engagements nationaux resteront inchangés pour 2016-17. Le principe des aides aux comités régionaux pour les championnats de France des régions et des ligues féminines sera maintenu en 2015-16, ainsi que leurs montants.

5. Points divers.

Quelques points divers, comme la préparation de l'AG 2015 des clubs de rink hockey et les projets de nouveaux statuts de la FFRS, la réorganisation du comité (pas de secrétaire), la demande d'aide au service compétitions FFRS pour les saisies des équipes régionales sur le module résultats, nouveau site internet, réalisation de poster des équipes de France U17 et U20 qui ont obtenu une médaille de bronze en 2015, etc. ont été abordés.

Organisation de la finale four de la coupe de France 2016.

Le comité a reçu une seule candidature. Il l'a estimée recevable et cette organisation est donc attribuée au SPRS Ploufragan